

**CONFERENCE EPISCOPALE PROVINCIALE  
DE YAOUNDE**

Prot. N° : 001/2019/A



**Philippe Alain MBARGA**  
Evêque d'Ebolowa  
Président en exercice de la CEPY

**DECRET**

**REORGANISATION DU SECRETARIAT PERMANENT DE LA CEPY**


Les Evêques de la Conférence Episcopale Provinciale de Yaoundé, au cours de l'Assemblée plénière tenue à Ebolowa du 11 au 14 mars 2019 à Ebolowa, ont senti la nécessité de réorganiser le secrétariat permanent de la CEPY. Aussi ont-ils décidé à l'unanimité de nommer **le Recteur du Grand Séminaire de Nkolbisson comme Secrétaire permanent de la CEPY** pour une période de 03 (trois) ans, renouvelable. Ils ont par ailleurs établi que le chancelier du président en exercice assure la fonction de vice-secrétaire permanent.

**En ma qualité de président en exercice de la CEPY, je décrète**

que les dispositions prises par les Evêques prennent effet dès la publication du présent décret. Je demande à cet effet au Recteur du Grand Séminaire de Nkolbisson, de mettre un bureau à la disposition du secrétariat permanent de la CEPY ; qu'il assure avec diligence, en collaboration avec le secrétaire permanent sortant, le transfert des archives et documents relatifs à notre Conférence Episcopale Provinciale au Grand Séminaire de Nkolbisson.

Le présent décret sera transmis en copie authentique à leurs excellences révérendissimes Archevêque et Evêques de la CEPY, et conservé à l'Archive du secrétariat permanent.

*Donné à la Curie diocésaine d'Ebolowa le 11 Avril 2019*

  
† Philippe Alain MBARGA  
Evêque d'Ebolowa  
Président en exercice de la CEPY

